Roumanie : projet de vaccination infantile généralisée pour lutter contre l’épidémie de rougeole

Description

Par Stéphan Altasserre (sources : *AGERPRESS, Adevarul, Stirile Kanal D*)

En Roumanie, 25 enfants sont récemment décédés des suites de la rougeole ou de complications liées à cette maladie. De nouveaux foyers épidémiques viennent d’être détectés dans la localité de Bihor (Transylvanie), invitant les autorités sanitaires à prendre des dispositions d’urgence ont été prises et mardi 16 mai 2017, le ministre de la Santé Florian Bodog faisait état de ces mesures à la presse.

Elles ont passé commande de 110.000 doses de vaccin ROR (rougeole, rubéole, oreillons) afin de répondre aux besoins immédiats. Une campagne de vaccination de masse doit débuter prochainement dans les régions les plus touchées. Pour endiguer définitivement la propagation de la maladie, 300.000 autres doses sont en cours de production à la demande de la Direction de la santé publique et bénéficieront en priorité aux nourrissons et aux enfants en bas âge.

Afin d’éviter une future pandémie infantile, le ministère de la Santé lancera prochainement un accord-cadre d’une durée de quatre ans pour assurer la continuité de la distribution de ce vaccin dans le pays.

Enfin, un projet de loi obligeant les parents à faire vacciner leurs enfants est actuellement à l’étude. Le ministre souhaite que la responsabilité pénale des parents soit engagée, au cas où ils contreviendraient à leurs obligations de soins.

Cette politique sanitaire à l’égard des plus jeunes est appelée à se généraliser, le ministre de la santé, Florian Bodog étant favorable au lancement de campagnes de vaccination à l’encontre d’autres maladies infantiles. En 2017, le ministère de la Santé financera d’ailleurs, pour la première fois, l’achat de vaccins contre le pneumocoque à l’intention des enfants, afin de prévenir certains cas de pneumonie, de méningite et de septicémie.

date créée
19/05/2017
Champs de Méta